



**MERCREDI 30 JUIN 2021**

5km

10km

# COURSE de la Citadelle

A PARTIR DE 16H DÉPART PAR VAGUES



PARC  
DE LA  
CITADELLE



INFOS & INSCRIPTIONS : [WWW.LILLE-ATHLETISME.FR](http://WWW.LILLE-ATHLETISME.FR)

*Départ : Allée des Marronniers, Pont Napoléon, Parc de la Citadelle à Lille*

à compléter et à renvoyer accompagné du règlement à l'ordre de LILLE METROPOLE ATHLETISME et d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an à la date de la course à : LMA – BP 50201 – 59654 VILLENEUVE D'ASCQ.

NOM :	Prénom :	
Adresse :		
Ville :	Code postal :	
Année de naissance :	Catégorie :	Sexe : H F
N°licence :	Club ou Association :	
Courriel :		
Participe à la course de : (ENTOURER la ou les épreuves)		
	Tarif jusqu'au 13 juin	Tarif du 14 juin au 29 juin
5KM	7€	9€
10KM	11€	13€
RANDO	4€	6€
Taille de Tee-shirt :	XS S M L XL XXL	

Date et signature avec mention lu et approuvé

Je déclare avoir remis lors de l'inscription à l'organisation un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an pour les non licenciés. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement. Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la course et m'engage à le respecter.

# Règlement Course de la Citadelle – Journée Olympique du « 30 juin 2021 »

## 1/A - Inscriptions / Participation.

Les courses de la Citadelle sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés. Chaque coureur devra impérativement présenter lors de son inscription, soit sa licence de l'année en cours, soit un certificat médical sur lequel doit apparaître la mention (non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition) datant de moins de 1 an. Pour participer aux Courses de la Citadelle, il faut en vertu du règlement des manifestations respecter l'âge minimum en fonction de la distance souhaitée : 10km : né(e) en 2005 et avant / 5 km : né(e) en 2007 et avant / Rando : Ouvert à tous. La poussette et les chiens sont autorisés pour la randonnée.

## 1/B - Certificat médical ou licence :

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées).
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes : Fédération des clubs de la défense (FCD), Fédération française du sport adapté (FFSA), Fédération française handisport (FFH), Fédération sportive de la police nationale (FSPN), Fédération sportive des ASPTT, Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP).
- ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Tout coureur ne remplissant pas ces conditions se verra refuser son inscription. Les inscriptions sont à adresser à : **LILLE METROPOLE ATHLETISME** - BP 50201 - 59654 VILLENEUVE D'ASCQ accompagnées d'un chèque à l'ordre de « **LILLE METROPOLE ATHLETISME** ».

## 2 - Droits d'engagements.

Tarifs de l'inscription (jusqu'au 13 juin 2021) :	Randonnée(s) = 4€	5KM : 7€	10KM : 11€
Tarifs de l'inscription (Du 14 juin au 29 juin inclus)	Randonnée(s) = 6€	5KM : 9€	10KM : 13€

## 3 – Ravitaillements.

1 Ravitaillement sera organisé à la fin de la première boucle du 10km. 1 Ravitaillement sera organisé à l'arrivée. (Selon les conditions sanitaires en vigueur).

## 4 – Environnement.

Il convient de respecter les lieux et les parcours empruntés.

## 5 – Sécurité.

La protection Civile du Nord positionnera une équipe sur un point fixe secteur arrivée et une équipe mobile sur le parcours.

## 6 – Droits à l'image.

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

## 7 – Organisation.

L'organisateur est le LILLE METROPOLE ATHLETISME Lieu de départ : 1 Allée des Marronniers, Parc de la Citadelle à Lille Parking Payant : en périphérie.

Retrait des dossards : 45' avant le départ

Inscriptions sur place : aucune

## 8 – Parcours.

DESCRIPTION DU PARCOURS : Les 2/3 du parcours sont asphaltés et 1/3 du parcours est en schiste. 1 boucle de 5 KM, base commune de toutes les distances et pratiques proposées. Les parcours seront balisés.

## 8.1 – Départs

Compte tenu des restrictions sanitaires, l'organisateur met en place des départs par vague pour l'ensemble des épreuves, les participants, faisant le choix à l'inscription, devront respecter l'horaire indiqué lors de l'inscription. Le changement de vague, est possible (uniquement sur la plateforme NJUKO), dans la limite des places disponibles par vague et n'est pas autorisé le jour de course.

## 9 – Classement / Récompenses.

Classement scratch : les 3 premières Femmes et les 3 premiers Hommes. T-shirt pour toutes et tous. Remise des prix le 01.07.2021 à 18h30 à la concession BMW BAYERN LILLE, 16 Rue du Haut de la Cruppe, 59650 Villeneuve-d'Ascq

## 10 – Accompagnateurs.

Les accompagnateurs ne sont pas autorisés sur le parcours. La pratique est réservée aux pratiques pédestres exclusivement

## 11 – Assurance / Responsabilité.

Les organisateurs ont souscrit une responsabilité civile auprès de la société d'Assurance AXA. Le LILLE METROPOLE ATHLETISME décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futures qui pourraient survenir aux concurrents du fait de la participation à l'épreuve. L'inscription aux Courses de la citadelle entraînent l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

## 12 – Assurance / Annulation

Les organisateurs proposent une option « assurance annulation » via notre partenaire Circles Group, sur la page de paiement de votre inscription NJUKO. Si à l'inscription en ligne, vous ne choisissez pas l'option « assurance annulation », le LILLE METROPOLE ATHLETISME décline toute démarche de remboursement pour quelque motif que ce soit, excepté si l'inscrit transmet, à l'organisateur un certificat médical de contre indication à la pratique sportive et renvoie son dossard : LMA – BP50201- 59654 VILLENEUVE D'ASCQ, au plus tard le 24.06.2021 (date de réception des éléments demandés).